

# Next Generation NCLEX® NEWS

## NCLEX® NOUVELLE GÉNÉRATION :

### Aperçu de l'Analyse de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier autorisé(e)

Le bulletin NCLEX® Nouvelle Génération est une publication trimestrielle qui fournit les informations les plus récentes sur les recherches en cours visant à évaluer les changements qui sont envisagés pour les examens NCLEX. Ce numéro passe en revue les constatations de l'Analyse de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier autorisé(e) de 2021.

#### Contexte

NCSBN mène régulièrement des études sur l'Analyse de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier autorisé(e) NCLEX® (c.-à-d. une analyse du travail) afin d'évaluer la validité du plan d'examen qui guide la distribution du contenu des examens visant à obtenir le permis d'exercer. Comme le secteur des soins de santé change rapidement, les études de l'analyse de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier autorisé(e) sont généralement menées par NCSBN sur un cycle de trois ans. En 2021, cette enquête approfondie comprenait des questions sur la fréquence et l'importance des activités de soins infirmiers de niveau débutant et sur la pertinence d'utiliser le jugement clinique dans l'exercice de ces activités.

#### Le jugement clinique dans les soins infirmiers de niveau débutant

Le personnel infirmier de niveau débutant prend des décisions de plus en plus complexes lorsqu'il prodigue des soins aux patients. Ces décisions exigent souvent de faire appel au jugement clinique pour assurer la sécurité des patients. Le jugement clinique est défini comme étant le résultat observé de la pensée critique et de la prise décisionnelle. Ce processus itératif utilise les connaissances en soins infirmiers pour observer et évaluer les situations qui se présentent, identifier le principal type de préoccupation d'un client et trouver les meilleures solutions possibles fondées sur des données probantes pour prodiguer des soins sécuritaires au client. Comme le jugement clinique est important dans la prestation de soins infirmiers sécuritaires et efficaces au niveau débutant, NCSBN a ajouté le jugement clinique aux Analyses de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier autorisé(e) NCLEX, ainsi que les plans d'examen NCLEX connexes.



## Élaboration de l'enquête

Un groupe a été mis sur pied, composé de 13 infirmiers/infirmières ayant travaillé avec du personnel infirmier autorisé, ou qui ont formé ou supervisé du personnel infirmier autorisé durant les 12 premiers mois d'exercice, ou qui étaient eux/elles-mêmes nouvellement autorisé(e)s. Les membres de ce groupe représentaient les régions NCSBN des territoires/territoires de compétence américains qui utilisaient le NCLEX pour les décisions relatives aux permis d'exercer, les principales spécialités en matière de soins infirmiers et les milieux d'exercice variés. Le groupe a dressé une liste de 146 énoncés portant sur les activités de soins infirmiers. Une enquête a ensuite été élaborée à partir de cette liste. Cette enquête a été envoyée par courriel à des infirmiers/infirmières autorisé(e)s de niveau débutant qui ont été 4 758 à y répondre.

## Aperçu démographique des répondants

Les infirmiers/infirmières de niveau débutant qui ont répondu sont en majorité des femmes, âgées de 31 ans en moyenne, employées dans des hôpitaux situés en zone urbaine ou métropolitaine, et qui travaillent dans des services de soins intensifs ou chirurgicaux et s'occupent de patients âgés de 18 à 64 ans et de 65 à 85 ans atteints d'affections aiguës et chroniques stabilisées.

## Bref aperçu des constatations de l'enquête

Un bref aperçu de l'Analyse de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier autorisé(e) reflétait quelques énoncés portant sur les activités qui affichaient les notes les plus élevées et les plus basses concernant la fréquence de l'exécution, l'importance et la pertinence du jugement clinique (voir tableau 1–tableau 3). Les répondants étaient invités à noter la fréquence de l'exécution de toutes les activités qui étaient applicables à leur travail en utilisant une échelle de six points : « 0 fois » à « 5 fois ou plus ». Les répondants étaient invités à noter l'importance de l'exécution de chaque activité de soins infirmiers en utilisant une échelle de cinq points : « 1 » (non important) à « 5 » (extrêmement important). Les répondants étaient invités à noter la pertinence de l'exécution de chaque activité de soins infirmiers en regard du jugement clinique, en utilisant une échelle de quatre points : « 1 » (non pertinent) à « 4 » (essentiel), avec la possibilité d'utiliser l'option « NSP » pour « Ne sait pas ».

**TABEAU 1. Deux énoncés sur les activités associés à la note la plus élevée et à la plus basse par Moyenne de la fréquence – Total pour le groupe**

Nombre d'activités	ACTIVITÉ	Moyenne de la fréquence		
		(Total pour le groupe)		
		N	Moyenne	Écart-type
	<b>NOTE DE LA FRÉQUENCE LA PLUS ÉLEVÉE</b>			
25	Appliquer les principes de prévention des infections (par ex. hygiène des mains, technique aseptique, isolement, technique stérile, précautions universelles et standard contre la résistance)	416	4,92	0,02
32	Identifier correctement le client lors de l'administration des soins	512	4,83	0,03
	<b>NOTE DE LA FRÉQUENCE LA PLUS BASSE</b>			
137	Mettre en place et surveiller la photothérapie	400	0,40	0,06
56	Fournir des soins et de l'enseignement à une cliente avant l'accouchement ou pendant le travail	521	0,36	0,05

<b>TABEAU 2. Deux énoncés sur les activités associés à la note la plus élevée et à la plus basse par Moyenne de l'importance – Total pour le groupe</b>		Moyenne de l'importance		
		(Total pour le groupe)		
Nombre d'activités	ACTIVITÉ	N	Moyenne	Écart-type
<b>NOTE DE L'IMPORTANTANCE LA PLUS ÉLEVÉE</b>				
25	Appliquer les principes de prévention des infections (par ex. hygiène des mains, technique aseptique, isolement, technique stérile, précautions universelles et standard contre la résistance)	177	4,88	0,03
93	Examiner les données pertinentes avant l'administration de médicaments (p. ex., contre-indications, résultats des analyses de laboratoire, allergies, interactions potentielles)	186	4,85	0,03
<b>NOTE DE L'IMPORTANTANCE LA PLUS BASSE</b>				
87	Reconnaître les thérapies complémentaires et cerner les avantages et les contre-indications (p. ex., aromathérapie, 74555 – Bulletin NGN Printemps 2022, suppléments)	177	3,20	0,08
137	Mettre en place et surveiller la photothérapie	142	2,94	0,12

<b>TABEAU 3. Deux énoncés sur les activités associés à la note la plus élevée et à la plus basse par Moyenne du jugement clinique – Total pour le groupe</b>		Moyenne du jugement clinique		
		(Total pour le groupe)		
Nombre d'activités	ACTIVITÉ	N	Moyenne	Écart-type
<b>NOTE DE LA PERTINENCE DU JUGEMENT CLINIQUE LA PLUS ÉLEVÉE</b>				
145	Reconnaître les signes et les symptômes de complications chez un client et intervenir	167	3,93	0,02
88	Évaluer le bien-fondé et l'exactitude de l'ordonnance de médicaments pour les clients	147	3,91	0,03
<b>NOTE DE LA PERTINENCE DU JUGEMENT CLINIQUE LA PLUS BASSE</b>				
75	Exécuter les soins post-mortem	169	2,54	0,07
137	Mettre en place et surveiller la photothérapie	118	2,52	0,11



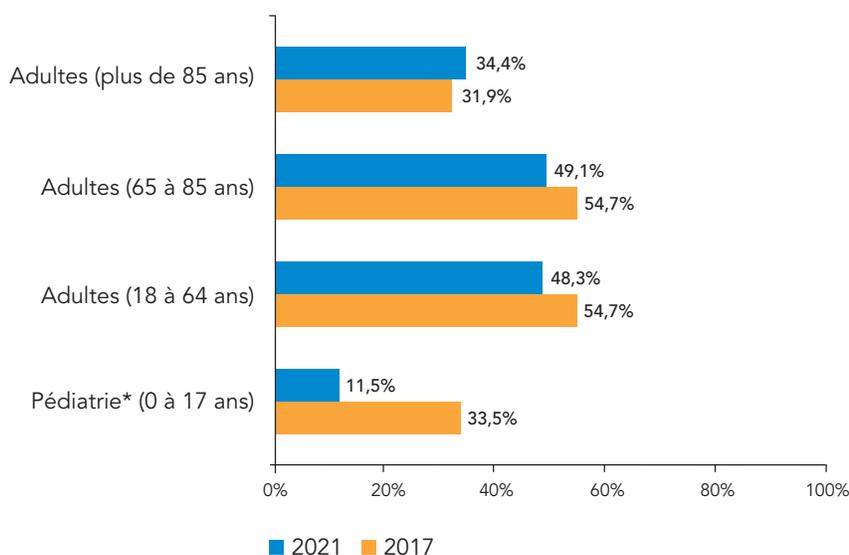
Il convient de noter le type d'orientation que la plupart des infirmières de niveau débutant ont reçu ainsi que la population de clients. Les infirmières de niveau débutant étaient plus susceptibles de recevoir l'orientation de la part d'un précepteur assigné, et le pourcentage des infirmières nouvellement autorisées qui participent à un stage formel ou passent à un programme a augmenté (voir le tableau 4).

**TABEAU 4. Type et durée de l'orientation**

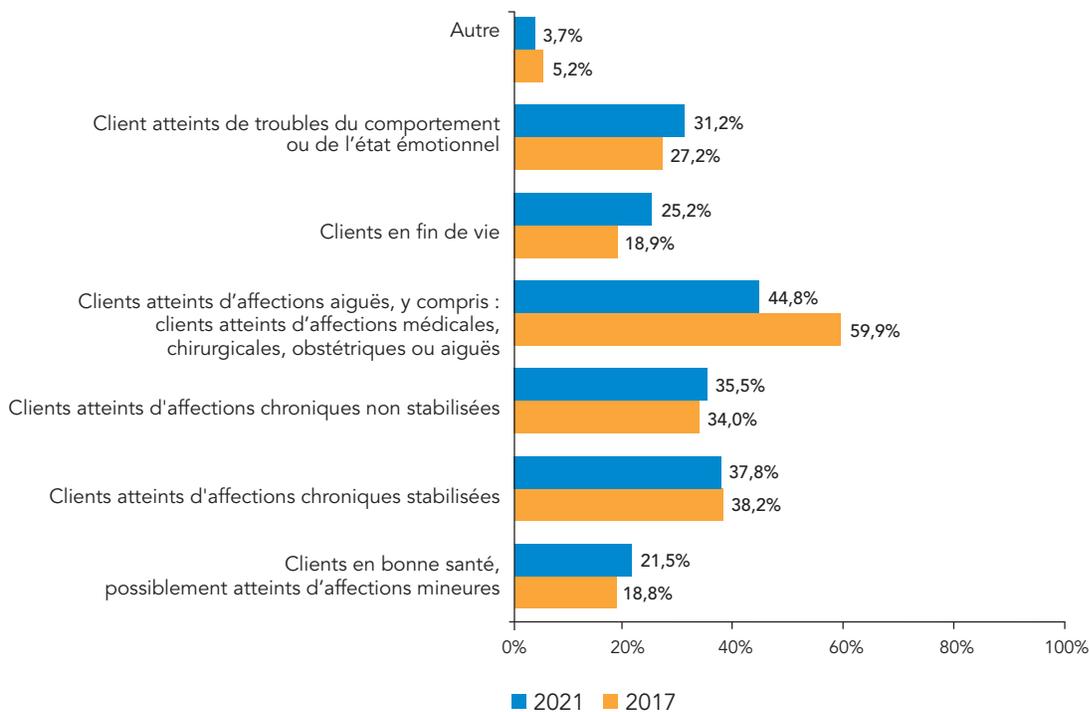
	2021		2017	
	%	Moyenne de semaines	%	Moyenne de semaines
Enseignement en classe/laboratoire sur les compétences, plus du travail supervisé auprès des clients	6,8	7,7	9,7	8,4
Travail auprès d'un ou de plusieurs précepteurs ou mentors assignés, avec ou sans travail en classe ou en laboratoire sur les compétences en plus	59,9	9,5	61,6	9,8
Stage formel avec ou sans travail en classe ou en laboratoire sur les compétences en plus	25,7	12,4	21,8	13,9

En outre, les infirmières de niveau débutant étaient plus susceptibles de s'occuper de clients âgés de 18 à 64 ans et de 65 à 85 ans, avec une légère hausse pour les soins prodigués aux clients de plus de 85 ans (voir figure 1). De plus, les infirmières de niveau débutant étaient plus susceptibles de s'occuper d'un client atteint d'une affection aiguë, et cette constatation est en légère hausse par rapport à la dernière analyse de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier auprès de clients atteints d'affections chroniques non stabilisées, de troubles du comportement ou de l'état émotionnel, et de clients en fin de vie (voir figure 2). Ces facteurs combinés ont renforcé le besoin de mesurer le jugement clinique lors de l'évaluation de l'autorisation d'exercer au niveau débutant afin d'appuyer la prestation de soins sécuritaires et efficaces.

**FIGURE 1. Âge des clients**



\* En 2017, la pédiatrie comprenait les catégories distinctes suivantes : nouveau-nés (moins de 1 mois), nourrissons/tout-petits (1 mois à 2 ans), âge préscolaire (3 à 5 ans), âge scolaire (6 à 12 ans) et adolescents (13 à 17 ans). En 2021, la pédiatrie comptait une seule catégorie : âges 1 à 17 ans. Les répondants pouvaient sélectionner toutes les réponses qui s'appliquaient.



## Résumé

Dans l'ensemble, les constatations de l'Analyse de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier autorisé(e) de 2021 reflètent l'homogénéité de l'exercice de la profession infirmière autorisée au niveau débutant aux É.-U. et au Canada et appuient l'utilisation du NCLEX pour prendre les décisions relatives à l'autorisation d'exercer/ l'immatriculation dans les deux pays. **2021 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN Examination to Practice** (É.-U. et Canada) est [maintenant disponible](#).

Le bulletin NCLEX® Nouvelle Génération est publié par le **National Council of State Boards of Nursing (NCSBN)**. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet de NGN, consultez la section [Ressources du NCLEX Nouvelle génération](#) du site Web du NCSBN.



111 E. Wacker Drive, Suite 2900  
Chicago, IL 60601-4277 (États-Unis)

Téléphone : 312.525.3600  
Appels internationaux :  
+1.312.525.3600

Site Web : [www.ncsbn.org](http://www.ncsbn.org)

© 2022 NCSBN. Tous droits réservés.

*NCSBN habilite les organismes de réglementation des soins infirmiers et les appuie dans leur mission de protéger le public.*



**ABONNEZ-VOUS  
À NOTRE LISTE  
D'ENVOI**